



Service de Presse

<http://www.ambafrance-am.org>



[https://twitter.com/ambafr\\_armenie](https://twitter.com/ambafr_armenie)



## Revue de la presse arménienne du 08 mai 2019

**La loi sur la structure du gouvernement adoptée en deuxième audition malgré les votes contre des partis d'opposition/** *Armenpress* indique qu'à l'issue de longues délibérations, l'Assemblée nationale a adopté définitivement mercredi 8 mai le projet de loi controversé sur la structure et le fonctionnement du Gouvernement. Dès le début de la séance parlementaire, les groupes parlementaires de l'opposition « Arménie lumineuse » et « Arménie prospère » avaient annoncé voter contre ce projet. Le projet de loi a été adopté avec 79 pour, 41 contre, une abstention. Rappelons que l'opposition avait également voté contre le projet lors de la première audition (cf. [revue du 18 avril 2019](#)).

Le gouvernement aura désormais la structure suivante

1. Ministère des Affaires étrangères
2. Ministère de la Défense
3. Ministère des situations d'urgence
4. Ministère de la Justice
5. Ministère du travail et des affaires sociales
6. Ministère de l'éducation, de la science et de la culture
7. Ministère de la protection de la Nature
8. Ministère de la Santé
9. Ministère des Finances
10. Ministère de l'Economie
11. Ministère de l'Administration Territoriale et des Infrastructures
12. Ministère des Hautes technologies

Au lieu de trois vice- Premier ministres, il n'y en aura désormais que deux. La Police et le Service de la sécurité nationale continueront à exercer sous l'autorité Premier ministre. Le Ministère de la Diaspora sera remplacé par un Haut-commissaire aux affaires de la Diaspora au sein du personnel du Premier ministre. Le Haut-commissaire travaillera avec un épique de 25 personnes.

**Les autorités du Haut- Karabakh exhortent la libération de Robert Kocharian/** Tous les journaux indiquent que l'actuel et ancien Présidents du Haut-Karabakh ont appelé mardi les Procureur général d'Arménie à libérer l'ancien Président arrêté Robert Kotcharian de sa détention provisoire. Dans une lettre commune adressée à Artur Davtian, le Président du Karabakh, Bako Sahakian, et son prédécesseur, Arkadi Ghukasian, ont déclaré que Kotcharian devrait pouvoir assister le 9 mai aux célébrations officielles à Stepanakert et à Shushi de la Journée de victoire de la guerre du Haut Karabakh auxquelles participeront Nikol Pachinain et l'ancien Président, Serge Sarkissian, qui est originaire du Karabakh. Les Présidents ont cité les « contributions énormes de Robert Kocharian » à la victoire arménienne dans la guerre de 1991-1994 avec l'Azerbaïdjan (R. Kocharian a dirigé le Haut - Karabakh pendant et après la guerre, était le premier « Président élu » du Haut-Karabakh avant de devenir Président de l'Arménie en 1998). Sahakian et Ghukasian se sont également déclarés prêts à offrir « toute garantie publique » permettant à Kotcharian de rester en liberté. Selon eux, sa libération

enverrait un « signal de solidarité et d'unité » aux Arméniens, ainsi qu'à l'Azerbaïdjan. Le Bureau du Procureur général d'Arménie a répondu à la lettre indiquant que le Procureur n'était plus en mesure de libérer R. Kotcharian car l'enquête est déjà à l'examen du tribunal.

**Le Service spéciale d'enquête publiera les résultats de l'enquête sur Gagik Tsaroukian d'ici le 13 mai/** La presse revient sur la demande du parti extraparlamentaire « Décision du citoyen » qui s'était adressée au Président du parlement en demandant d'examiner les bases pour priver le chef du parti « Arménie prospère », Gagik Tsaroukian, de son mandat parlementaire. Selon « Décision du citoyen », Gagik Tsaroukian viole la disposition de la Constitution arménienne qui interdit aux députés d'être engagés dans des activités entrepreneuriales. Le Service spéciale d'enquête a été chargé d'examiner la question. Le parti « Décision du citoyen » a également exhorté le Président du parlement, Ararat Mirzoyan, à mettre en place une commission parlementaire d'éthique ad hoc qui examinerait les activités de Tsaroukian, mais la chef du groupe majoritaire « Mon pas », Lilit Makunts, a déclaré qu'une enquête parlementaire ne serait pas lancée avant la publication des résultats de l'enquête du Service spéciale d'enquête qui est attendu d'ici le 13 mai. Interrogé sur ce sujet, le Premier ministre, Nikol Pachinian, a déclaré ne voir aucune connotation politique dans la demande du parti « Décision du citoyen » d'engager des poursuites pénales contre Gagik Tsaroukian. Selon le Premier ministre, la question devrait être examinée dans le cadre juridique et non politique.

**Le projet controversé d'augmentation des salaires de Mairie d'Erevan a été retiré de l'ordre du jour/** Les medias indiquent que le Maire d'Erevan, Hayk Maroutian, a retiré de l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal le projet d'augmentation des salaires de la Mairie d'Erevan. Rappelons que le projet avait provoqué une polémique dans la presse et sur les réseaux sociaux (cf. [revue du 4 au 6 mai 2019](#), [revue du 7 mai 2019](#)). Selon le Maire, étant donné les réactions au projet, de discussions supplémentaires sont nécessaires. Hayk Maroutyan a indiqué que la question avait également provoqué un débat au sein de la fraction majoritaire du Conseil municipal « Mon pas ». Commentant les critiques sur le fait qu'en cas d'adoption du projet son salaire serait similaire à celui du Premier ministre (environ 2245 euros), H. Maroutian a indiqué que la législation ne permettait pas d'augmenter les salaires des employés sans augmenter le sien et qu'en tout cas il continuerait à recevoir son salaire de base et verser la différence pour la bienfaisance.

**Qu'est-ce qui a changé un an après la révolution/** Selon *Aravot*, un an après le changement du pouvoir beaucoup de problèmes du pays n'ont pas encore été résolus. D'après le quotidien, la justification « *il n'est pas possible de réparer en quelques mois les dégâts causés durant les 30 dernières années* » perd chaque jour sa pertinence. *Aravot* trouve que le gouvernement ne bénéficie plus du même pardon que la société lui accordait les premiers mois après la révolution. *Aravot* se dit convaincu que le Premier ministre peut présenter 100 preuves qu'en cette année tout a été amélioré, de même que les Républicains peuvent présenter 100 preuves que tout est allé pire. « *Mais il y a des citoyens en Arménie qui ne sont pas contaminés par le romantisme révolutionnaire ou par la haine envers « les anciens » et ces citoyens dont les voix ne sont pas entendues ont des preuves que très peu de choses ont changé durant cette année* » écrit *Aravot*.

**L'UE n'a plus confiance en ONGs arméniens ?/** Selon l'observation de *Hraparak*, depuis trois ans les ONG arméniens ne font plus objet de subventions par l'Union Européenne (UE). Le quotidien s'interroge sur les raisons politiques de cette absence d'intérêt de la part de l'UE. En même temps le quotidien n'exclue pas que le scandale de corruption de 2016 concernant le détournement de fonds de l'UE suite auquel un nombre d'employés de la Délégation de l'UE(DUE) et des ONG avaient été inculpés aurait également impacté la confiance de l'UE envers les ONG arméniens. *Hraparak* dit

s'être adressé au bureau d'Erevan de la DUE pour clarifications sur cette question, mais n'a reçu aucune réponse de leur part.

**Le gouvernement laisse sans réponse les sollicitations des députés/** Le quotidien *Joghovourd* indique que le gouvernement et un certain nombre d'agences d'État laissent sans réponse des sollicitations qui leur sont adressées. Le quotidien indique que même les sollicitations des députés sont concernées par ce problème. La députée du parti parlementaire d'opposition « Arménie lumineuse », Ani Simonian, témoigne ne pas avoir reçu de réponse à ses sollicitations adressées au gouvernement en début d'année. Selon elle, cela perturbe le travail des députés qui, dans un pays parlementaire, ont entre autre la vocation à superviser le travail du gouvernement. *Joghovourd* se demande si la légitimité du gouvernement ne leur a pas fait penser qu'ils peuvent négliger leur responsabilité de répondre aux sollicitations.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.*

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.